

Image not found or type unknown



demande des renseignements

Par **momo6748**, le **26/12/2012 à 23:32**

Bonjour monsieurs dames

Je me présente je suis un jeune 23 qui né en france (franco-algérien) je travaille en france est ma mère est une algérienne qui vis en algérie mais la elle à de l'occasion de venir en france juste pour 3mois avec visa schengen ma question monsieurs dames est ce qu'elle le droit d'avoir une carte séjour française dans cette situation(avec un enfant né en france)
Je voudrais une réponse bien précise svp